



LA LETTRE DU *Cedre*

Publication mensuelle d'information
du centre de documentation de recherche
et d'expérimentations sur les pollutions
accidentelles des eaux

ISSN: 1961 - 9553

N° 204 - événements de juillet/août 2012

Intervention

Plusieurs accidents dont l'incendie du porte-conteneurs *MSC Flaminia* (voir article ci-dessous) et la pollution sur le site d'une usine de fabrication de papier de Biganos ont été particulièrement suivis par le service Intervention sur la période estivale. Le 5 juillet, l'affaissement et la rupture partielle d'une cuve de déchets liquides de traitement du bois sur le site de l'usine Smurfit de Biganos a entraîné l'écoulement de 100 à 500 m³ de « liqueur noire » dans le ruisseau Lacanau, affluent de la Leyre, fleuve côtier débouchant dans le Bassin d'Arcachon. Cette liqueur noire, solution aqueuse de lignine, d'hémicellulose, de sulfate, de carbonate de sodium et de soude caustique, est dangereuse pour l'environnement aquatique en raison, entre autres, de sa causticité (pH élevé). Une mortalité piscicole a été constatée dans les cours d'eau touchés. En lien notamment avec l'Ifremer, le service Intervention a étudié la composition du produit rejeté afin d'en évaluer l'impact sur l'environnement et d'apporter des conseils aux autorités locales. D'autres événements ont mobilisé le service, dont plusieurs demandes d'aide à l'identification et la quantification de polluants observés en mer ou sur le littoral, ainsi que diverses demandes d'informations sur des substances dangereuses.

En bref

Réseaux sociaux

► Depuis cet été, vous pouvez suivre les actualités du *Cedre* sur [Facebook](#) et [Twitter](#)

Agenda

► La [nuit des chercheurs 2012](#) "Imaginez le Futur", à Océanopolis, Brest, le 28 septembre de 19h à 23h. Venez nombreux à la rencontre de plus de 100 chercheurs qui vous feront découvrir leur métier et leur passion. Entrée gratuite.

► La fête de la Science organisée par l'ABRET à la faculté des Sciences et Techniques de Brest, du 11 au 14 octobre. Programme sur www.abret.asso.fr

MSC Flaminia

Le 14 juillet, au milieu de l'Atlantique, une violente explosion à bord du porte-conteneurs *MSC Flaminia*, suivie d'un incendie très important et d'une seconde explosion, conduit à l'abandon du navire par son équipage. Après une lutte contre l'incendie difficile durant une dizaine de jours, le navire est pris en remorque afin de le rapprocher des côtes européennes et de lui faire rejoindre un port d'accueil permettant le déchargement des conteneurs non détruits lors de l'accident. Le *Cedre* est sollicité par les autorités belges en tant que point d'entrée unique du réseau [Mar-Ice](#), dont l'objectif essentiel est le conseil d'urgence aux autorités maritimes des pays européens en cas d'incidents ou d'accidents maritimes. Il répond également aux demandes des autorités françaises. Le service Intervention mène une analyse approfondie des risques environnementaux liés à la présence à bord du *MSC Flaminia* de 150 conteneurs chargés de diverses marchandises dangereuses. À la fin août, le porte-conteneurs est en cours d'expertise en vue d'un transit vers les eaux allemandes, les autorités de ce pays, pavillon du navire, ayant proposé de l'accueillir.

Tonnerres de Brest 2012

Au mois de juillet, le *Cedre* a été acteur du Village des Sciences et des Technologies de la Mer des Tonnerres de Brest autour de la thématique « Quel océan pour demain ? ». En Arctique, la fonte de la banquise ouvre de nouvelles perspectives aux activités humaines. De nouvelles routes commerciales maritimes vont raccourcir les distances entre les continents, permettant aux navires des économies de temps et de carburant. La réduction de la surface occupée l'été par la banquise permettra également d'exploiter des ressources énergétiques, en particulier les hydrocarbures présents dans les fonds marins. Mais ces nouvelles opportunités se doublent de nouveaux risques. Dans ce contexte, les visiteurs étaient amenés à réfléchir aux techniques de lutte à mettre en place en cas de déversement de polluant en zone froide. Le *Cedre* a ainsi pu présenter à un public provenant d'horizons variés (grand public, partenaires scientifiques, élus, membres du gouvernement) son savoir-faire en matière de gestion des pollutions accidentelles des eaux. Le Président de la République, à l'occasion de sa visite sur le Village des Sciences, a ainsi assisté à une brève présentation des missions du *Cedre* et du contexte de sa création en compagnie de plusieurs membres du gouvernement dont Jean-Yves Le Drian, Marylise Lebranchu, Stéphane Le Foll, Benoît Hamon et Kader Arif.

Exercice Balex Delta

La coopération des états côtiers de la Baltique en matière de lutte contre les pollutions accidentelles, concrétisée par la convention de la Commission d'Helsinki (HELCOM), donne priorité à la récupération mécanique et limite l'usage des dispersants dans la mer Baltique. L'exercice annuel [Balex Delta 2012](#) impliquant l'ensemble des pays contractants, s'est déroulé du 27 au 29 août dans la région d'Helsinki, organisé et dirigé par l'Institut finlandais pour

l'Environnement (SYKE). Il a été suivi d'un séminaire sur la lutte contre les pollutions accidentelles le 30 août. L'exercice, soutenu par l'UE au travers du dispositif de Protection Civile, a pris une ampleur exceptionnelle, combinant exercices national et international et impliquant des moyens spécifiques tel le navire antipollution *Kontio* affrété par l'AESM. Pour la première fois, une équipe composée de 4 experts et d'un officier de liaison du MIC a été mandatée par le dispositif de Protection Civile de l'UE auprès des autorités finlandaises. Une ingénieure du *Cedre* faisait partie de cette équipe. Le scénario de l'accident conduisait au déversement de 15 000 tonnes de brut REBCO. L'exercice a permis de tester les procédures d'alertes nationales et internationales, le nouveau système national *Boris2* qui est un SIG de synthèse et de partage des informations sur l'évolution de la situation, la mobilisation de 60 navires dont 22 spécialisés pour la lutte en mer et en eaux peu profondes, la mise en place de barrages de protection, la reconnaissance du littoral, la mise en œuvre d'un chantier de nettoyage de plage et l'organisation d'un centre de réhabilitation pour la faune contaminée.



Le Louhi, supply finlandais. Ce navire multifonctions de 2011 est spécialisé dans l'intervention sur pollution chimique et par hydrocarbures. Ici activation des jets pour intervention sur pollution chimique et nuage gazeux
© Cedre

Formation à la gestion de crise pour des représentants du CPSP du Cameroun

Du 2 au 6 juillet, le *Cedre* a accueilli une délégation de 8 représentants du CPSP Cameroun (Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines du Cameroun) pour une formation à la gestion d'une crise provoquée par une pollution accidentelle par hydrocarbures. Plusieurs organismes étaient représentés à cette occasion : le secrétariat permanent du CPSP, la Société Nationale des Hydrocarbures et 4 Ministères : Défense, Environnement et Protection de la Nature, Transport, Administration Territoriale et Décentralisation. Au delà des conférences, cette formation a été l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre du plan national auquel a contribué le *Cedre* ainsi que sur l'organisation en octobre 2012 de formations pratiques et d'exercices sur place.

Agréments du Cedre

Deux des agréments du *Cedre* viennent d'être renouvelés :

- En date du 16 août, l'arrêté d'agrément du *Cedre* par le MEDDE a été renouvelé. Ce nouvel arrêté agrée le *Cedre* pour intervenir sur toutes les pollutions accidentelles des eaux marines et eaux intérieures de surface.
- Paru au Journal Officiel du 28 août, l'arrêté interdépartemental d'agrément du *Cedre* par le ministère de l'intérieur (agrément de Sécurité Civile) a également été renouvelé.

Consultation du public

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive-cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM), la consultation du public sur les éléments 2012 des plans d'action pour le milieu marin est ouverte du 16 juillet au 16 octobre 2012 sur le site Internet du MEDDE, à l'adresse suivante : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>

Rejets illicites

Le Tribunal Correctionnel de Marseille a condamné l'armateur du *Bucket* à 125 000 euros d'amende pour un rejet d'huile d'olive survenu au large des Iles du Levant (Méditerranée) le 3 février 2008. Pour un rejet d'hydrocarbures, le Tribunal de Grande Instance de Brest rendra son verdict le 25 septembre pour des faits survenus le 3 mai 2011 au large d'Ouessant (Atlantique), concernant le *Kaltene*. 500 000 euros d'amende sont requis.

[Se désabonner de la lettre du Cedre](#)

[Informations légales](#)

[Nous contacter](#)

Un geste pour la planète, n'imprimez pas vos messages !